



Deces et rendre la maison

Par Assiouassia

Bonsoir a vous tous et merci pour l'acceptation. Je viens de perdre mon pere il a un mois et j'ai fais une renonciation de succession de biens. Mon frere m'a appeler car il a besoin de mon recipisse pour rendre le logement de mon pere au proprietaire. Il on laisse tout les meubles donc lundi un huissier vient faire l'inventaire.

Le souci, c'est que c'est ma soeur avec qui je suis en froid qui aura mon papier et je voudrais savoir si c'est possible de cacher mon adresse sur mon recipisse, car je voudrais pas que celle ci la donne a tout le monde comme au pere de mes enfants.

En vous remerciant de vos reponses

Est ce normal aussi que le proprietaire demande tous les recipisse de renonciation de sucesion pour le huissier ?

Par AGeorges

Bonjour Assia,

Vous faites une photocopie de votre récépissé en cachant votre adresse (genre coller un bout de Poxx-it dessus) et vous l'envoyez comme ça.

Vous verrez bien si on vous dit quelque chose.

Je suppose qu'il s'agit d'une succession gérée hors notaire ?

Par Assiouassia

Bonjour, oui c'est hors notaire

Par AGeorges

Bonjour Assia,

Donc, vous avez déposé votre option successorale de refus d'héritage au greffe du tribunal du lieu du domicile du défunt, on vous a délivré un récépissé.

Le reste se passe dans la famille. Si on vous demande une copie de ce récépissé, vous faites comme indiqué et envoyez la copie avec votre adresse masquée. N'envoyez pas l'original.

En principe, l'exécuteur testamentaire ou l'huissier n'ont rien à vous dire puisque vous refusez l'héritage. Ils n'ont donc pas besoin de votre adresse (enfin, cela me semble logique).

Par Assiouassia

J'ai transmis directement le papier au huissier mais maintenant mon frere m'a dit qu'il fallait pas l'envoyer car sinon cela fai comme si on l'avait mandater a la place du proprietaire donc on va devoir peut etre payer. Mais sur l'email, j'ai note que j'ai ete informer qu'il a ete mandate par le proprio et que je pourrais pas me deplace pour lui donner en main propre.

Normalement, c'est bon ?

Complique tt cela merci a vous tous

Par AGeorges

Assia,

Votre question disait :

Mon frere m'a appeler car il a besoin de mon recipisse

Je n'ai donc pas supposé un seul instant que vous n'alliez pas envoyer le papier à votre frère !

L'huissier ne s'occupe pas de "la succession". Il s'occupe uniquement de l'inventaire des meubles. Cela sert à faire l'inventaire avant distribution entre les héritiers et aussi pour le propriétaire du logement pour savoir ce qui n'est pas à lui dans le logement.